

Grogne au sein des travailleurs

Les syndicalistes commencent à monter le ton

Les syndicalistes reprennent peu à peu du service malgré le délai de grâce accordé au nouveau gouvernement de toni Yayi. C'est le moins qu'on puisse dire si l'on se réfère aux dernières sorties médiatiques des responsables syndicaux qui sortent de leur mutisme. En effet, à l'occasion de la célébration des 100 jours du gouvernement, le secrétaire général de la confédération des syndicats des travailleurs du Bénin (CSTB), Gaston Azoua, est monté au créneau pour signifier que les travailleurs n'ont rien senti jusque-là en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Et pour cela, les manifestations commémoratives organisées avec style ne devraient pas avoir lieu. Par ailleurs, le bouillant syndicaliste n'a pas entendu depuis un bout de temps, avait ajouté qu'un coureur de 100 m n'est pas forcément un bon coureur de 1000 m. » De

plus, dimanche dernier sur l'émission « Zone Franche » de Canal 3 Bénin, le secrétaire général de la confédération générale des travailleurs du Bénin (CGTB), Pascal Todjinou, est intervenu à propos pour faire part du mécontentement des militants à la base. Les travailleurs sont mécontents, indique-t-il après avoir effectué une tournée dans huit départements, parce que jusque-là, ils ne constatent pas le changement dans le vécu quotidien. Bon nombre de ceux-ci sont contre la trêve sociale qui se fait observer gracieusement au profit des dirigeants, a-t-il ajouté. Quant à Guillaume Attigbé, secrétaire général de la confédération des syndicats Autonomes du Bénin (CSA-Bénin), il est monté au créneau hier à travers un entretien accordé à Golfé TV pour faire savoir que les cahiers de doléances déposés à deux reprises au gouvernement les 29 avril et 2 mai der-



Gaston Azoua, SG/CSB

niers à l'occasion de la fête du travail, sont restés sans suite jusqu'à présent. On se rappelle que le week-end dernier également, le secrétaire général du syndicat des enseignants du primaire (Synaprim), M. Paul Essé Iko a lui aussi sonné le glas de l'impatience. C'était lors d'une rencontre de sa formation syndicale à la Bourse du travail à Cotonou. Voilà qui annonce sans doute pour les prochains jours des actions musclées des travailleurs pour contraindre le gouvernement à satisfaire un certain nombre de leurs revendications. Le président Boni Yayi dans la collimature des syndicats, est-on tenté de dire. Mais pour le moment, l'heure est à l'attente dans les états-majors des syndicats et jusqu'à quand ? La fronde sociale n'est certainement pas pour longtemps surtout que la rentrée scolaire et académique s'annonce déjà. •

Claude Urbain Plagbéto



Guillaume Attigbé, SG/CSA



Pascale Todjinou, SG/CGTB

Confection des listes PRD pour les législatives de 2007

Les avantages et les inconvénients du non positionnement des anciens députés

Positionner rien que des jeunes et des intellectuels sur la liste Prd pour les législatives de mars prochain. Le Prd gagnera beaucoup si cette décision est prise pour sa adaptation à la nouvelle donne politique. Seulement les conséquences risquent d'être lourdes.

Certains des députés du parti du Renouveau démocratique (PRD) de l'actuelle législature doivent commencer à faire leur valise pour dire au revoir au palais des Gouverneurs. A en croire les déclarations du président Adrien Houngbédji le week-end dernier, son parti, s'il veut aller de l'avant doit opérer en son sein des mutations profondes. Ces mutations consisteront dans le premier temps selon le premier responsable du Prd à responsabiliser les élus. Les hisser petit à petit à la tête des structures du parti pour leur permettre de se faire la main. En plus de cela, Houngbédji souhaite qu'à la prochaine législature, le parti envoie au lais des Gouverneurs des députés intellectuels. Pour lui, c'est le moment où que jamais de faire la promotion des cadres compétents et dynamiques ne regorge le parti. Qu'on le veuille ou non, cette révolution en vue au Prd les avantages certains. Le parti sera

rajeuni et aura du sang neuf. Il ne sera plus perçu comme un parti de commerçants. Ce sera donc l'occasion pour les cadres de ce parti de faire leurs preuves sur le landerneau politique national. Une chose est sûre l'arrivée au pouvoir en avril dernier du docteur Boni Yayi est en train de bouleverser de façon profonde toute la donne politique dans notre pays. Pour ne pas disparaître, les partis politiques sont obligés d'opérer en leur sein des mutations pour répondre aux réalités actuelles. Seulement il est connu de tous que toute médaille a son revers. Au même moment qu'il veut donner un nouveau souffle au parti, Houngbédji fait courir de nombreux risques au Prd. Au cas où la décision de limiter les positionnements seulement aux jeunes et aux intellectuels sera prise alors, il faut s'attendre à tout. Des menaces de démissions, des ralliements au « Cauris » des créations d'autres partis issus du prd. Il faut s'attendre à tous les scénarii. Fin stratège politique, avant d'op-

ter pour des mutations au Prd, le président Houngbédji a certainement pris déjà ses dispositions pour ne serait-ce limiter les dégâts parce qu'on ne peut faire des omelettes sans casser des oeufs. L'essentiel, il nous semble est de limiter les dégâts. L'exemple de la Rb doit pouvoir l'inspirer. Ce parti a essuyé beaucoup de démissions et de dissidence qui ont fini par l'affaiblir. De même, il est vrai, Houngbédji veut promouvoir les jeunes. Politicien averti il sait sans doute qu'il y a aujourd'hui dans les formations politiques dont le Prd des jeunes irresponsables et immatures dont le seul objectif est d'en découdre avec les anciens pour prendre leur place. Une chose est de devenir député. Une autre est de représenter qualitativement son parti à l'Assemblée. N'est ce pas l'idéal que vise le président Houngbédji ? •

Armel FERAEZ dir reg Ou Plat

Réformes dans le secteur des télécommunications

La LDCB félicite le gouvernement et l'invite à aller plus loin  
Communiqué de presse

Dans son discours à la nation du 31 juillet 2006, le chef de l'Etat, le Docteur Yayi Boni a annoncé un certain nombre de mesures sociales prises par son gouvernement dans plusieurs secteurs socio-économiques dont celui des télécommunications. Ces mesures ont trait à la possibilité enfin donnée aux consommateurs d'envoyer à partir du mardi 1er août 2006 des SMS inter réseaux ; à la mise en place prochaine de l'autorité de Régulation des Postes et Télécommunications et à la réduction de l'ordre de 20 à 30%, dans deux mois au plus tard, des prix des produits et services offerts par les opérateurs GSM.

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), qui œuvre pour une consommation durable, félicite le Gouvernement pour ses actions qui témoignent une fois encore de la volonté de l'actuelle équipe d'être à l'écoute des consommateurs au Bénin. En effet, les annonces faites par le chef de l'Etat s'inscrivent en droite ligne des préoccupations, objet du combat mené par notre organisation depuis 2001.

Consciente de ce que les télécommunications constituent l'un des leviers essentiels sur lesquels repose le développement d'une nation, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) a entrepris un certain nombre d'actions en vue de soulager la souffrance des consommateurs surtout dans le sous-secteur de la téléphonie mobile GSM. Point n'est besoin de rappeler le plaidoyer fait par notre organisation depuis 2001 en faveur de l'installation d'une Autorité indépendante et compétente de Régulation des Postes et Télécommunications ; la bataille pour une interconnexion intégrale des réseaux, pour une amélioration de la qualité des services et une baisse des tarifs pratiqués par les opérateurs GSM à travers l'organisation de trois marches pacifiques (25 février 2003, 26 Octobre et 22 novembre 2005), des conférences de presse et publiques, des séances de travail avec les opérateurs et les autorités compétentes, des interventions dans les médias, la réalisation des études sur le secteur des télécommunications etc.

La LDCB voudrait à présent inviter le Gouvernement à amener les opérateurs à la couverture effective et intégrale de leurs zones d'intervention et à l'uniformisation du contenu du concept « Unité » dont la durée diffère d'un opérateur à un autre.

Elle profite de l'occasion pour informer les consommateurs qu'elle vient de boucler un certain nombre d'études sur le secteur des télécommunications qui seront publiées sous peu. Il s'agit notamment de la réalisation d'une étude comparative sur les coûts et services offerts par les différents opérateurs GSM ; de l'actualisation de l'étude sur les cartes prépayées de crédit téléphonique utilisées au Bénin pour communiquer aussi bien à l'intérieur que vers l'extérieur ainsi que d'une étude comparative des services offerts par les cybercafés de Cotonou et ses environs. La LDCB lance un vibrant appel à tous les consommateurs pour qu'ils se mobilisent à ses côtés afin de soutenir de façon méthodique les actions positives du gouvernement qui concourent à l'amélioration de leurs conditions de vie.



Fait à Cotonou le 03 août 2006

Initiation et formation à la radio

Radio-Ecole APM, la première et la seule Fréquence-Formation du Bénin vous propose du 16 août au 16 septembre 2006, de vous familiariser aux techniques de présentation et d'animation d'émissions radiophoniques.

Avec des professionnels confirmés et réputés, vous serez initiés à la présentation du journal et aux reportages radiophoniques.

- \* Niveau minimum d'étude exigé : Classe 1ère des lycées et collèges
- \* Dossier à fournir :
  - Un document d'identité
  - Un certificat de scolarité ou toutes autres pièces pouvant attester le niveau d'étude du postulant.
  - Un droit de participation de 15 000 F
  - Une fiche d'inscription à retirer gratuitement au secrétariat de Radio-Ecole APM.

Pour tous autres renseignements complémentaires, se rapprocher du secrétariat de Radio-Ecole APM sis au quartier Avakpa Porto-Novo non loin de la pharmacie du Boulevard Djassin.

Tél : 20-21-26-88/97-60-69-09/95-05-95-50/90-90-02-24

La Direction de la Radio-Ecole APM